

XXXIII^e FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE

Septembre 2021

Chers Tous,

Après une interruption de 2 longues années, pour les raisons que tout le monde connaît, nous nous préparons à mettre sur les rails le 38^{ème} Festival National de Théâtre Amateur de NARBONNE, qui se déroulera du :

JEUDI 23 JUIN au SAMEDI 02 JUILLET 2022

Avec le soutien indéfectible de la **Municipalité**.

Exceptionnellement cette année et ceci en raison de l'annulation du dernier festival (2020), les candidatures sont ouvertes à tous bien sûr **MAIS** les troupes qui avaient été sélectionnées seront prioritaires, à condition qu'elles présentent le même spectacle que celui qui avait amené leur sélection.

Traditionnellement le Théâtre des **Quatre Saisons** se réserve la soirée d'ouverture du Festival.

Le festival touche un public qui devient de plus en plus nombreux, connaisseur et exigeant. Les spectacles sont en plein air, dans un cadre prestigieux ; pour autant les comédiens doivent être entendus de tous.

Afin que nous puissions aller vous voir ou envoyer un élu fédéral, spécifiez bien les dates de vos représentations avant la réunion de la commission de sélection, le **05 mars 2022**.

Date limite des dépôts de candidatures le **31 janvier 2022**.

Il est primordial que vous envoyiez des invitations à vos représentants départementaux et régionaux, lorsque vous êtes en représentation en cours d'année.

Si vous n'avez pas encore postulé, invitez-nous quand même. Ouvrez le plus possible vos choix de dates.

Concernant les fins de semaines ; priorité aux troupes éloignées géographiquement. Si vous postulez tous sur les week-end, vous perdez des chances d'être choisis.

Si vous n'êtes pas retenus, nous ferons fonctionner le réseau fédéral pour vous permettre d'aller dans d'autres manifestations.

Prenez bien connaissance du règlement.

L'organisation devra tenir compte des règles sanitaires en vigueur. Il pourra vous être demandé un pass sanitaire ou un test **N**égatif.

Avec toutes mes amitiés je vous dis à bientôt et que vive le **38**ème Festival !

La Présidente **Annick CAMBLOR**

XXXVIIIème FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE

Du jeudi 23 JUIN au samedi 02 JUILLET 2022

Manifestation officielle de la F. N. C. T. A.
Organisée par le Théâtre des Quatre Saisons / M. J. C.
Et le Service Culturel de la Ville de NARBONNE

REGLEMENT DU FESTIVAL 2022

OBJET DU FESTIVAL

ARTICLE - 1

Le Festival de Narbonne s'adresse à toutes les formations amateurs membres de la F. N. C. T. A., qui s'expriment à l'aide du théâtre, quelle que soit la nature des représentations : comédie, drame, lyrique et pratiquent volontairement le théâtre de façon permanente et à titre de loisirs.

ARTICLE - 2

Le Festival a pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre amateur. La qualité des représentations est la condition primordiale à la sélection des formations.

ARTICLE - 3

Les troupes amateurs qui souhaitent participer au Festival doivent faire parvenir un dossier de candidature à l'adresse suivante :

Annick CAMBLOR Festival National de Théâtre Amateur
– Tél. : **06 16 46 06 91 / 04 68 65 32 53** –
Mail : festivalthamateur.narbonne@hotmail.com

avant le **31 janvier 2022** délai de rigueur

ARTICLE – 4

Le dossier de candidature doit nécessairement comporter :

- **Une plaquette (renseignements : la Troupe – la Pièce – l'Auteur)**
- **Le texte complet de l'œuvre jouée (sauf si vous avez déjà postulé avec ce spectacle)**
- **3 photographies différentes et de bonne qualité (si possible en Haute Définition), 1 programme**
- **Les Fiches I, II et III dûment remplies**
- **Tous les documents (articles de presse, vidéo ...) que vous jugerez utile de nous transmettre pour mieux faire connaître votre spectacle**
- Le dossier sera conservé par l'organisateur (sauf clés USB ou DVD).

ARTICLE – 5

Préférence sera donnée aux spectacles déjà rodés.

ARTICLE – 6

La sélection finale sera établie par le Comité du Festival d'après une liste proposée à la F. N. C. T. A.

ARTICLE – 7

Les candidats retenus seront avertis par téléphone à partir du **06 mars 2022** et **tenus à la discrétion** jusqu'à ce que les dossiers non sélectionnés soient retournés aux troupes soit le **20 mars 2022**.

ARTICLE – 8

L'ordre des représentations est fixé par le Comité du Festival, étant entendu que chaque troupe proposera au minimum 3 dates possibles. Le week-end sera réservé en priorité aux troupes les plus éloignées .

ARTICLE – 9

Un engagement écrit sera ensuite envoyé aux responsables de troupes sélectionnées. Dès réception de la notification, chaque troupe doit **impérativement** retourner cette lettre d'engagement définitif à l'adresse suivante : **FESTIVAL NATIONAL DETHEATRE AMATEUR DE NARBONNE 8 rue d'Alger 11100 NARBONNE**

Le défaut de réponse, dans un délai de 15 jours après la date d'envoi de la notification, est assimilé à un refus définitif de participer au Festival.

ARTICLE – 10

Les troupes sélectionnées s'engagent à présenter le spectacle tel qu'il a été vu : avec la distribution, le texte et la mise en scène d'origine. Si pour des cas de force majeure un changement advenait, les troupes doivent en avertir l'organisation du festival.

DEROULEMENT DU FESTIVAL

ARTICLE – 11

Le Festival aura lieu en plein air, Palais des Archevêques de Narbonne – Cour de la Madeleine, du **Jedi 23 juin au Samedi 02 juillet 2022**.

DISPOSITION GENERALE

ARTICLE – 12

Chaque troupe, ayant joué son spectacle, bénéficiera d'un défraiement (indemnisation forfaitaire pour les frais de transport) conformément au barème ci-annexé.

Le défraiement n'est attribué qu'une seule fois pour l'ensemble du Festival. Un défraiement spécifique est mis en place pour les troupes étrangères. Celles-ci recevront les modalités avec le dossier d'inscription.

ARTICLE – 13

Les organisateurs ne fourniront **aucun** décor **ni** accessoire. Chaque compagnie devra donc **prendre ses dispositions** en conséquence.

ARTICLE – 14

Pour des raisons météorologiques ou autres, indépendantes de notre volonté le spectacle pourrait être annulé. Cette décision appartiendra uniquement au Comité du Festival. Aucun repli ne peut être envisagé. Priorité donnée à cette troupe de rejouer l'année suivante le même spectacle.

DEROULEMENT DES REUNIONS TECHNIQUES

ARTICLE – 15

Le Festival met à la disposition des troupes, les équipements précisés dans les pages suivantes.

ARTICLE – 16

Les techniciens ou régisseurs de chaque troupe doivent prendre possession du plateau dès la fin de la représentation précédente pour les réglages lumière.

ARTICLE – 17

La répartition du parc des projecteurs est alors effectuée par le même technicien du Festival. Le nombre de projecteurs et de circuits de jeu d'orgues est le même après la représentation, car la troupe du lendemain doit s'installer.

ARTICLE – 18

Le démontage des décors doit se faire le soir même après la représentation, la troupe du lendemain devant s'installer.

CONDITION D'HEBERGEMENT ET D'ACCUEIL

ARTICLE – 19

Le Festival prend en charge l'hébergement au Centre International de Séjour/M. J. C. de Narbonne, des troupes participantes pour la nuit précédant le spectacle et celle de la représentation. Il assure également 2 petits déjeuners, les 2 repas le jour de la représentation.

Tout supplément sera à la charge des participants.

TOUT ENGAGEMENT NON RESPECTE SERA FACTURE

CALENDRIER DU FESTIVAL

Date limite de dépôt de dossiers de candidatures : **31 janvier 2022**

Résultat de la commission de sélection : **06 mars 2022**

Festival : **du jeudi 23 juin au samedi 2 juillet 2022.**

BAREME D'INDEMNISATION

Troupes Languedoc-Roussillon : **600 Euros**

Pour les autres troupes : **600 Euros + 0,30 Euro le km** (pour un véhicule aller-retour)

ATTENTION

DORENAVANT LE FESTIVAL DE NARBONNE MET TOUT PARTICULIEREMENT L'ACCENT SUR L'ECOLOGIE.

IL EST INSTAMMENT DEMANDE AUX TROUPES DE LAISSER LES LIEUX (Cour, loges, plateau...) DANS UN ETAT DE PROPETE IRREPROCHABLE.

L'ORGANISATION DU FESTIVAL APPLIQUERA LES NORMES SANITAIRES EN VIGUEUR.

DOSSIER DE CANDIDATURE AU 38ème FESTIVAL NATIONAL DE THEATRE AMATEUR DE NARBONNE

FICHE I

(MERCİ DE REDIGER L'INTEGRALITE DU DOSSIER EN LETTRES (MAJUSCULES))

NOM DE LA TROUPE :

NOM et ADRESSE du RESPONSABLE de la troupe :

.....
.....

Son e-mail :

téléphone du RESPONSABLE :

Nom, tél. et mail responsable technique.....

.....

N° Licence FNCTA de la troupe :

N° Autorisation SACD :

TITRE DE LA PIECE :

.....

AUTEUR :

Genre :

Durée :

Composition de la troupe pour la pièce proposée

Nom	Prénom	Age	Attribution (personnage, metteur en scène, technicien)

Les comédiens (+ met. en sc.) + 2 techniciens seront pris en charge pour l'hébergement

DATES CHOISIES POUR VOTRE PARTICIPATION AU FESTIVAL

(Vous devez **entourer** la date qui a votre préférence et **souligner** la ou les autres dates possibles)

Vendredi 24 juin – Samedi 25 juin – Dimanche 26 juin – Lundi 27 juin – Mardi 28 juin – Mercredi 29 juin –
Jeudi 30 juin – Vendredi 1 juillet – Samedi 2 juillet

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

FICHE II

1 – RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

PRESENTATION DE LA TROUPE : Historique :

.....
.....
.....
.....
.....

Répertoire :

.....
.....
.....
.....

Dates, types de lieux et participations à des manifestations importantes ou d'autres festivals

.....
.....
.....
.....
.....

2 – RENSEIGNEMENTS SUR LA PRESTATION PROJETEE

Pièce ou Extrait de pièce choisi

Titre

Résumé de la pièce en 10 lignes (OBLIGATOIRE)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ENGAGEMENT

FICHE III

La troupe déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter l'ensemble des articles.

Nom de la troupe

Adresse complète

Nom et Signature du Responsable

Les 3 fiches du dossier dûment complétées et les pièces à fournir sont à retourner au plus tard le **31 janvier 2022** délai de rigueur à :

Festival National de Théâtre Amateur
Annick CAMBLOR
8 rue d'Alger
11100 NARBONNE

PAR VOIE POSTALE UNIQUEMENT

Tél. **06 16 46 06 91 //04.68.65.32.53** – Mail :
festivalthamateur.narbonne@hotmail.com

Dates et lieux des représentations prévues le plus tôt possible entre **novembre et février** (à fournir absolument) : **pensez à envoyer des invitations au président de votre Union Régionale et celui de votre comité Départemental !**

Le

A.....

Le.....

A.....

Le.....

A.....

Le.....

A.....

Le texte complet en 1 exemplaire doit être fourni à l'appui du dossier de candidature accompagné de 3 photographies différentes et de bonne qualité, 1 plaquette ou un programme. A noter que tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

Prévoir des photographies haute définition

Les troupes dont le spectacle ne sera pas vu prennent le risque de ne pas être sélectionnées

FICHE TECHNIQUE

MATERIEL SON ET ECLAIRAGE

Cour de la Madeleine – Palais des Archevêques

SCENE

10 M x m X 8 m (9m d'ouverture)

STRUCTURE

Un grill technique de 10 X 9 en 500 triangulaire avec 2 ponts médians en 300 triangulaire sur 4 Towers. Hauteur 9 mètres.

1 dépôt de 3 m cour et jardin face pour occultation latérale.

PENDRILLONS

1 fond de scène de 12 m X 7 m velours noir

3 jeux de pendrillons de 3 m X 7 m velours noir

3 frises de 10 m noir

Pas de rideau d'avant scène

ECLAIRAGE

24 PC

10Par

6 Découpes

1 jeu d'orgue 24 circuits

Les filtres de couleur ne seront pas fournis

SON

2 enceintes en façade

2 enceintes mobiles

1 console de mixage connexions entrées ampli : 2

1 lecteur CD

Dans le cas où vous amèneriez des appareils supplémentaires, prévoir aussi les raccords.

Les troupes seront assistées par un technicien pour l'installation et l'utilisation du matériel, ce dès la fin de la représentation de la veille et tout le temps nécessaire. **Par contre, vous devrez prévoir vos propres techniciens en ce qui concerne la tenue des régies pendant la durée du spectacle.**

Pour tous renseignements techniques complémentaires, appeler au : **04.68.33.50.07 ou 06.80.27.60.77 Thierry VISENTIN**

Nota : Le déroulement du Festival est uniquement assuré par des bénévoles.

TOUT MATERIEL SUPPLEMENTAIRE DEVRA ETRE FOURNI PAR LA TROUPE